Agents conversationnels : l'Autorité s'autosaisit pour avis

Publié le 09 janvier 2026

Dans le prolongement de son avis n°24-A-05 du 28 juin 2024 qui analyse le fonctionnement concurrentiel du secteur de l'IA générative et en particulier l'amont de la chaîne de valeur, à savoir la conception et l'entraînement des modèles d'IA générative, et de son étude sur les enjeux concurrentiels liés à l'impact énergétique et environnemental de l'IA, l'Autorité de la concurrence annonce s'autosaisir afin d'analyser le fonctionnement concurrentiel du secteur des agents conversationnels, situé à l'aval de la chaîne de valeur. Même si l'aval de la chaîne de valeur se présente aujourd'hui comme étant apparemment dynamique avec la présence de plusieurs acteurs, les derniers développements montrent que les agents conversationnels pourraient avoir un impact sur le fonctionnement concurrentiel de plusieurs secteurs clés de l'économie.

Avec plus de 60 % d'augmentation du nombre d'utilisateurs en 2024, l'usage des outils conversationnels connaît un grand essor en France. Articulé autour des services de quelques grands acteurs tels que ChatGPT d'OpenAI, Google Gemini, Le « Chat » de Mistral AI, Perplexity ou encore Microsoft Copilot, les développements de ce secteur soulèvent de nombreuses questions notamment sur sa structuration concurrentielle, sur les modèles économiques adoptés par les acteurs ou encore sur les opportunités offertes à d'autres secteurs économiques.

Dès lors, l'Autorité prévoit ainsi de s'intéresser aux problématiques nouvelles qui apparaissent notamment liées à l'utilisation des agents conversationnels dans le secteur du commerce en ligne, aussi appelée « commerce agentique ». En revanche, la relation entre les agents conversationnels et les moteurs de recherche ne fait pas partie du champ de l'avis

Afin de mener à bien ses travaux, l'Autorité lancera prochainement une consultation publique et rendra son avis dans le courant de l'année 2026.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 9 JANVIER 2026

Agents conversationnels : l'Autorité s'autosaisit pour avis

Lire le communiqué de presse